

Membre résidant (1802-1804)
Associé national (1804-1811)
Membre résidant (1811-1829)
Président (1816 et 1827)

Louis Valentin est né à Soulanges (Marne) le 14 octobre 1758, fils de Pierre Valentin, régisseur du domaine de Bayarne, et de Marie-Marguerite Cogery. Il étudie puis enseigne la chirurgie militaire, avec l'anatomie et la physiologie au Régiment du Roi, alors dirigé par le duc du Châtelet. En 1787, il est reçu docteur de la Faculté de médecine de Nancy. Quand le régiment est dissous, en 1791, il part à Saint-Domingue où il est premier médecin des armées. Ayant tout perdu dans l'incendie du Cap Français en 1793, il parvient en Amérique du Nord où le consul de France lui confie la direction des hôpitaux de la Virginie, destinés à recevoir les marins français.

De retour en France en 1799, il se fixe à Nancy où, dès sa récréation, il est admis à la Société libre des sciences, lettres et arts à laquelle il offre son *Traité historique et pratique de l'inoculation*. Lors de la séance ordinaire du 28 nivôse an XI (18 janvier 1803), Haldat doit rendre compte de l'ouvrage de Valentin sur la vaccine et lors de la séance publique du 20 août 1804 (2 fructidor an XII), Gormand fait lecture d'un extrait de son *Voyage en Angleterre*. Cependant, une question de pratique médicale, qui va introduire un malaise entre l'Académie et les pouvoirs publics, ne tarde pas à se poser : celle de la vaccination contre la variole. Elle est d'une grande actualité, car sa découverte en Angleterre, par Jenner, date seulement de 1796. Alertée par Valentin, qui suit de près cette question, l'Académie a voulu prendre une position en pointe, mais s'est heurtée à l'incompréhension du préfet Marquis qui s'appuyait au contraire sur la Société de Médecine de Nancy, cette dernière ne voyant sans doute pas d'un bon œil une initiative ne venant pas d'elle.

Informé par son correspondant, le docteur Decarro, des progrès de la vaccine à Constantinople et dans le Moyen-Orient où les Anglais l'ont introduite, Valentin effectue en 1803 un voyage en Angleterre où il rencontre Jenner. Dès son retour, il commence à vacciner et il annonce à ses confrères, le 19 septembre 1803, qu'il a vacciné avec succès 52 enfants de Flavigny. Le 16 décembre 1803, il présente une communication plus approfondie sur les résultats de la vaccination en Turquie, en Grèce et aux Indes orientales ; ils sont particulièrement probants : « nulle part elle n'a été accompagnée de symptômes inquiétants, ou d'inconvénients graves ; que si quelquefois, elle n'a produit aucun effet sur les sujets vaccinés, c'est parce que le vaccin y avait été transmis sans précaution, et qu'il y était arrivé presque détérioré ». L'intérêt est tel que Valentin est prié, fait rarissime dans les annales de l'Académie, de lire une seconde fois sa note devant ses confrères, le 28 décembre suivant.

À la suite de l'intervention de Valentin, une commission avait été chargée de proposer les moyens pour une grande campagne de vaccination, qui aurait ciblé plus spécialement les pauvres, car ce sont eux qui étaient les principales victimes des épidémies de variole. Elle se composait de Valentin, Haldat, Mandel et Willemet. Mais elle n'a pas eu le temps d'élaborer un projet : le 3 mars 1804, les académiciens trouvent sur leur bureau une instruction de la Société de Médecine de Nancy sur « l'inoculation de la vaccine », revêtue de l'approbation du préfet de la Meurthe, adressée à tous les maires du département. Elle prévoit que le premier samedi de chaque mois, au-dessus de la « salle de spectacle », à Nancy, on procédera à la vaccination de « toutes les personnes qui se présenteront ». Louis Valentin, qui s'était fait à Nancy l'apôtre de la vaccination contre la petite vérole, se montre très déçu par l'attitude du préfet, qui n'a pas suivi ses recommandations et qui lui coupe l'herbe sous le pied. Il se plaint le 6 avril 1804 que le préfet ait pris un arrêté « qui paraît remplir, en partie, le but qu'on s'était proposé ». Le préfet a choisi pour cela de faire confiance à la Société de médecine de Nancy plutôt qu'à l'académie. Valentin avait envisagé avec ses confrères un bureau de vaccination

dont l'ouverture aurait été plus fréquente : avec une périodicité mensuelle, il s'écoulera, dit-il, un trop long délai entre les jours de vaccination et cela nuira à la bonne conservation du vaccin. Valentin s'incline, mais avec regret, et écœuré par ce refus et par la jalousie de certains de ses confrères médecins, Valentin annonce qu'il quitte Nancy pour s'établir à Marseille.



Le docteur Louis Valentin. 1812
Gravure d'Edme Quenedey des Riceys (1756-1830)
Bibliothèque Stanislas, Nancy

Avant de quitter Nancy pour Marseille, où il s'occupera surtout de la fièvre jaune, Valentin tente encore une dernière série d'expériences, non plus dans la Meurthe, mais dans les Vosges, à Plombières. Il rend compte à ses confrères, le 1^{er} septembre 1804, des vaccinations qu'il a pratiquées là-bas sur 23 personnes, en utilisant une technique nouvelle qu'il a mise au point : elle consiste à prélever le vaccin dans des croûtes apparues sur des patients, délayées et soumises à une très longue dessiccation. Les 23 personnes qu'il a vaccinées ainsi ont développé des pustules « aussi belles que par le moyen ordinaire » ; il a même vacciné avec succès un nouveau-né, ce qui est assez rare pour mériter d'être signalé.

Mais, le 7 septembre 1804, il fait ses adieux à ses confrères qu'il quitte pour plusieurs années. Il rentre à Nancy en 1811 et reprend son ancienne place de membre résidant de l'académie dont il assure la présidence en 1816 et 1827. Il est également membre du conseil municipal de la ville. Le docteur Valentin avait acheté l'ancien café de la Terrasse sur la Pépinière, en 1812, et c'est là qu'il décède, le 4 février 1829. Il était académicien non résidant de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon depuis le 18 janvier 1804 et avait été nommé associé non résidant de l'Académie de médecine le 27 décembre 1820. Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur, le 3 novembre 1814, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel, en 1816. Son éloge est prononcé par Haldat lors de la séance publique du 14 mai 1829. [Jean-Claude Bonnefont, Alain Petiot]

Archives de l'Académie de Stanislas, dossier de Louis Valentin, procès-verbaux manuscrits, vol. 1 et 2 ; Archives nationales, LH//2663/30 ; Alexandre BARTZ, Michel CAPOT, Alexandre QUILEZ, « Valentin Louis », CTHS/La France savante ; Le comte de COLLEVILLE et François SAINT-CHRISTO, *Les ordres du Roi. Répertoire général des ordres royaux militaires et chevaleresques*, Paris, Jouve, 1920, p. 149 ; Ch. COURBE, *Promenades historiques à travers les rues de Nancy*, Nancy, 1883, p. 237-240 ; *Précis analytique des travaux de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy pendant les années 1811 et 1812*, p. 147 ; *ibid.* 1829 à 1832, p. 26, p. 208-217 (éloge par Haldat) ; *Biographie universelle (Michaud) ancienne et moderne*, vol. 42 ; *Extrait du Procès-verbaux de la séance publique de la Société de médecine de Marseille, tenue le 27 novembre 1808 dans la grande Salle du Musée*, Marseille, Jh.-F. Achard Fils, 1809 (Nancy, bibliothèque Stanislas, Res. 11 904) ; Le chevalier de KIRCHOFF, « Notice nécrologique sur le docteur Louis Valentin », *Journal des sciences militaires des armées de terre et de mer*, tome XVI, Paris, 1829, p. 109-111 ; « Notice historique et biographique sur M. le Docteur Louis Valentin, de Nancy », lue dans la séance générale de la Société académique du mois d'août 1829 par M. Priou, docteur en médecine, [Nantes, 1829] ; L. VAST, « Notice sur le Dr Louis Valentin (de Soulanges), médecin en chef des armées françaises à Saint-Dominique, en 1793 », *Société des sciences et arts de Vitry-le-François*, t. XXI (1902), p. 615-619.